

**CONSEIL DU 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2018**

**Le Conseil d'Arrondissement, présidé par Monsieur François VAUGLIN,  
Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, s'est réuni en séance publique  
à 19h00, en Salle des Fêtes de la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement.**

**Élu·e·s présent·e·s**

**Maire d'arrondissement**

M. François VAUGLIN

**Maires adjoints**

Mme Martine DEBIEUVRE, M. Stéphane MARTINET, Mme Delphine TERLIZZI, M. Pierre JAPHET, Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN, M. Luc LEBON

**Conseillers de Paris**

Mme Joëlle MOREL, M. Patrick BLOCHE, Mme Nawel OUMER, M. Christian SAINT-ÉTIENNE

**Conseillers d'arrondissement**

M. Jean-Pierre CORSIA, M. Michel BILIS, Mme Rosalie LAMIN, M. Florent HUBERT, Mme Nicole SPINNEWEBER, M. Jacques LEFORT, Mme Aurore MOUYSSET-NOZERAND

**Pouvoirs**

Mme Liliane CAPELLE à M. Stéphane MARTINET,  
M. Bastien RECHER à M. Jean-Pierre CORSIA,  
Mme Dominique KIELEMOES à M. Patrick BLOCHE,  
M. Jean-Christophe MIKHAILOFF à M. François VAUGLIN,  
Mme Mercedes ZUNIGA à Mme Martine DEBIEUVRE,  
M. Philippe DUCLOUX à M. Florent HUBERT,  
M. David BELLARD à Mme Joëlle MOREL,  
Mme Hélène BIDARD à M. Michel BILIS

**Excusé·e·s**

M. Adrien TIBERTI,  
Mme Isabelle CHARPENTIER,  
M. Jean-François MARTINS,  
Mme Leïla DIRI,  
Mme Francine BAVAY-GUILLAUME,  
Mme Marine MALBERG,  
M. Eric GARANDEAU

**Mme SPINNEWEBER :** « La réponse a été très complète, donc on le retire. »

**M. le Maire :** « On peut s'accorder là dessus. Merci beaucoup. »

### V11201846 Vœu relatif au maintien des pistes cyclables du boulevard de Belleville

**M. le Maire :** « M. Jacques LEFORT a la parole. »

**M. LEFORT :** « Les pistes cyclables du boulevard de Belleville, c'est un vrai feuilleton dont le dernier épisode durant la séance plénière du conseil de quartier du 11 octobre s'est mal passé, lorsqu'il a été annoncé que l'aménagement du boulevard de Belleville était une décision prise. Alors que cela faisait des années qu'il y avait des échanges entre le conseil de quartier et la Mairie, depuis plus d'un an, les échanges se sont arrêtés, puis finalement une décision a été imposée concernant une zone de rencontre.

Cette zone consiste à mélanger le flux de vélos et le flux de bus et de véhicules particuliers dans une même voie ralentie. C'est toujours mieux que d'interdire totalement au flux de véhicules particuliers nord-sud, ce qui était le projet initialement prévu par la mairie. Cette solution aurait totalement engorgé le 10<sup>e</sup> arrondissement, voire même les petites rues de Belleville. Nous nous étions opposés à ce que l'on interdise le boulevard de Belleville côté 11<sup>e</sup> aux véhicules particuliers. La Mairie a finalement accepté de laisser ce trajet et de mélanger le flux de circulation de vélos avec les bus et les voitures. Mais cela nous pose un deuxième problème : on va chambouler la totalité de la zone pour un résultat qui sera assez faible, alors qu'on pourrait maintenir les pistes cyclables actuelles qui sont finalement bien conçues, sauf qu'elles subissent un certain nombre de dévoiements d'usage, notamment de la part de camions qui, ne sachant pas où se garer, se mettent à cheval sur la piste cyclable, ce qui rend le trajet pour les vélos compliqué.

Notre proposition serait donc de laisser les pistes cyclables actuelles sur le boulevard de Belleville, de sécuriser le nonaccès à ces pistes cyclables pour les véhicules de livraison et les camions par des bourrelets, des potelets ou aux autres technologies dont la Mairie a le secret. Comme on aura économisé de l'argent en évitant de refaire la totalité de cette zone pour déplacer les trottoirs, nous pourrions utiliser ces sommes pour restaurer les bancs, des éclairages publics de qualité, les trottoirs, pour remettre en bon état les pieds d'arbre, faire une végétalisation adaptée et bien entretenue, toutes choses que les conseils de quartier de Belleville côté 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> réclament depuis des années et qu'ils ont vraiment du mal à obtenir. Elles sont tout-à-fait essentielles, voire urgentes à l'heure actuelle, pour que ce quartier reprenne une qualité de vie correcte sur le long du boulevard.

Voilà les propositions que nous faisons. Elles ont été également étudiées en liaison avec les riverains et les associations de cyclistes. »

**M. le Maire :** « Merci. M. Pierre JAPHET vous répond. »

**M. JAPHET :** « Merci Monsieur le Maire. En réponse à votre vœu et en propos liminaire, je pense qu'il y a une chose dont on ne peut pas douter, c'est le soutien de cette majorité, et le mien en particulier, aux cyclistes et à leur sécurité, et aux circulations douces. J'en veux pour preuves les 6 km de pistes « extra-larges » – pour reprendre vos termes – que nous sommes en train de construire sur le boulevard Voltaire et que vous n'avez de cesse de combattre. Je vous avoue à

titre personnel qu'il y a quelque chose d'assez savoureux à vous voir déposer un vœu pour le maintien de pistes cyclables après que vous ayez combattu celle du boulevard Voltaire. Je referme cette parenthèse.

Le boulevard de Belleville n'est pas le boulevard Voltaire. Depuis le début de la mandature, on a engagé ce projet qui est très complexe, avec plusieurs objectifs que je vais vous rappeler :

- améliorer le cheminement piéton côté 11<sup>e</sup>,
- faciliter les traversées entre les terre-pleins et les traversées 11<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>,
- améliorer la circulation cyclable,
- réduire et lutter contre les débordements du marché,
- créer de nouveaux usages sur les terre-pleins,
- végétaliser davantage.

J'ajoute un autre objectif, qui est d'améliorer la circulation des bus dans la perspective du Plan Bus, et notamment de la création de la nouvelle ligne 71.

Avec l'ensemble de ces objectifs, et ce territoire qui est contraint – on ne peut pas pousser les murs – on a littéralement étudié tous les scénarios possibles et imaginables. On a d'ailleurs revu la copie. Je me souviens que lors d'une première réunion publique, tout le monde en a conclu que, finalement, on n'avait rien fait. On était un peu paralysés par l'addition des contraintes. La Direction de la Voirie a revu sa copie et nous sommes revenus à la dernière réunion publique que vous évoquez dans votre vœu, avec une solution que j'avais qualifiée à l'époque de « solution en rupture », c'est à dire avec une véritable innovation : la mise en place d'une aire piétonne sur cette portion du boulevard de Belleville.

Ce projet impliquait déjà effectivement la suppression de la piste cyclable protégée que l'on connaît. Les associations cyclistes ont très bien compris le compromis, je l'ai expliqué à la réunion plénière du conseil de quartier. L'association « Paris en Selle » le rappelait encore récemment dans sa newsletter, ce n'était pas forcément une solution parfaite, mais un bon compromis entre la suppression d'une piste cyclable sécurisée et l'aménagement d'un espace apaisé à cet endroit du boulevard.

Mais les arrondissements périphériques se sont inquiétés de possibles reports de circulation. La Maire de Paris étant à l'écoute des arrondissements, elle a fait cet arbitrage, qui était un arbitrage de raison, de faire pour l'instant cette première étape en zone de rencontre avec un aménagement cible, avec un rechargement de la chaussée afin de créer un espace de circulation apaisé. La circulation reste autorisée mais avec une limitation de vitesse, dans la perspective d'aller ensuite vers l'aire piétonne.

Il y a eu une réunion suite à la réaction des associations cyclistes en comité vélo. Il y a eu de nouveau une réunion avec les quatre maires d'arrondissements. Ce que nous défendons aujourd'hui, c'est de s'en tenir à cette solution, à savoir de faire la zone de rencontre. Mais puisque l'aménagement de cette zone va nécessiter de fermer la circulation pendant la période des travaux, cette période va servir de test pour mesurer les reports de circulation en situation réelle et de voir s'ils sont acceptables. S'ils le sont, il n'y aura alors aucune raison de ne pas aller directement à l'aménagement cible, qui est l'aire piétonne. Il s'agit de la situation actuelle.

J'ajoute pour être complet que pour répondre à l'inquiétude des associations de cyclistes, Monsieur le Maire a écrit aux associations « Mieux se Déplacer à Paris » et « Paris en Selle », pour leur expliquer peu ou prou ce que je viens de détailler. »